RÉPONSES AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, soumises au greffier de la Chambre, sont imprimées dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

TERRAIN D'ATTERRISSAGE À FORT-CHIPEWYAN

Question nº 157-M. Dechêne:

1. Le gouvernement a-t-il pris des dispositions en vue d'aménager à Fort-Chipewyan un terrain d'atterrissage tous temps, dont les avions ont un urgent besoin?

2. A-t-on conclu un accord avec les autorités provinciales relativement à l'acquisition du meilleur emplacement possible et à l'entretien d'une route entre cette piste ou ce terrain d'atterrissage et le centre de Fort-Chipewyan?

Réponse de M. MacDonald, adjoint parlementaire, au nom du ministre des Transports:

1 et 2. Oui. A la suite de négociations, le gouvernement provincial s'est montré prêt à fournir le terrain nécessaire, à se charger de l'entretien de l'aéroport et à étudier la question de l'entretien d'une route entre le village et l'aéroport. Les négociations avec la province se poursuivent et, si elles sont menées à bonne fin, le gouvernement fédéral sera prêt à aider à l'aménagement de la piste d'atterrissage.

RÉGIMENTS DES FORCES NON PERMANENTES PORTANT LE TITRE DE "ROYAL"

Question nº 229-M. Hahn:

1. Quel est le nom de chaque régiment canadien des forces non permanentes qui porte le titre de ROYAL et à quel endroit chaque régiment est-il stationné?

2. En quelle année a-t-on accordé ce titre à chaque régiment?

Réponse de l'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale):

1. a) 17th Duke of York's Royal Canadian Hussars (7° régiment de reconnaissance), Montréal. b) 6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars (15° régiment blindé), Montréal. c) The Royal Rifles of Canada, Québec. d) The Royal Regiment of Canada, Toronto. e) The Royal Hamilton Light Infantry (Régiment de Wentworth), Hamilton. f) Premier bataillon, The Royal New Brunswick Regiment (Carleton et York), Saint-Jean (N.-B.). g) Deuxième bataillon, The Royal New Brunswick Regiment (North Shore), Newcastle (N.-B.). h) The Royal Winnipeg Rifles, Winnipeg. i) The Royal Montreal Regiment, Montréal. j) The Royal Newfoundland Regiment, Saint-Jean (T.-N.). k) Troisième bataillon, The Black Watch, (Royal Highland Regiment) of Canada,

Montréal. 1) Quatrième bataillon, Royal 22° Régiment (Châteauguay), Montréal. m) Sixième bataillon, Royal 22° Régiment, Saint-Hyacinthe (P.Q.).

2. a) Le 1° juin 1898, b) le 20 juin 1890, c) le 3 janvier 1910, d) le 3 janvier 1910, e) le 3 janvier 1910, f) le 18 mai 1956, g) le 18 mai 1956, h) le 3 juin 1935, i) le 1° septembre 1923, j) le 14 décembre 1949, k) le 3 janvier 1910, l) le 1° janvier 1921, m) le 1° janvier 1921.

PERSONNES INSCRITES COMME CHÔMEURS, ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Question nº 267—M. Murphy (Westmorland):
Quel était le nombre des personnes inscrites
comme chômeurs a) dans l'Île du Prince-Édouard,
b) à Charlottetown, c) à Summerside, (i) le 1ºr
décembre 1956, (ii) le 1ºr décembre 1957?

Réponse de l'hon. Michael Starr (ministre du Travail):

Les bureaux de la Commission d'assurancechômage à Charlottetown et à Summerside desservent la province de l'Île du Prince-Édouard. Le nombre de personnes inscrites à ces bureaux comme étant en quête d'un emploi correspond au nombre total de personnes inscrites dans toute la province. Nous ne pouvons avoir une telle statistique pour le 1er décembre 1957. Toutefois, le 28 novembre 1957, le nombre de chômeurs inscrits à chacun de ces bureaux était le suivant:

Charlottetown								
Summerside								751

A la date correspondante de 1956, le nombre en était le suivant:

Charlottetown								1,127
Summerside								501

PROJET DE HAVRE À POINTE-CARON (N.-B.)

Question nº 281-M. Robichaud:

1. Depuis le 1er novembre 1957, y a-t-il eu des pourparlers entre la *Brunswick Mining and Smelting Corporation* et les fonctionnaires du ministère des Travaux publics au sujet du projet de havre entre Pointe-Caron, près de Bathurst, comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick)?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on décidé de procéder à l'exécution de ce projet au cours de 1958?

Réponse de M. Hodgson, adjoint parlementaire, au nom du ministre des Travaux publics:

1. Depuis novembre 1957, il n'y a pas eu d'entretiens entre des représentants de la Brunswick Mining and Smelting Corporation et des fonctionnaires du ministère des Travaux publics mais il y a eu correspondance